

PARIS LE 17 MARS 1943

MINISTÈRE
de
L'AGRICULTURE
-:-:-:-

DIRECTION
des
FORETS, CHASSE
et
PECHE

PECHE
et
PISCICULTURE
1er Bureau-30
Section
N° d'Ordre: 590

OBJET
Agrément des
Associations de
Pêche.

LE DIRECTEUR GENERAL des FORETS, CHASSE & PECHE

à Monsieur le Président d'Association
(ou de Fédération d'Associations) de Pêche

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer
que l'Association PÊCHE & PISCICULTURE
.....
..... de Chamazelles (Loire)
a été agréée... *définitivement* ... par arrêtés
de Monsieur le Ministre, Secrétaire d'Etat à
l'Agriculture, en date du 3 MARS 1943.....

Veillez agréer, Monsieur le
Président, l'assurance de ma considération
distinguée.

C. C O L O M B

